

COMPTE RENDU

Réunion du Vendredi 21 mai 2021

Présents : Messieurs BALU Luc, BERTHET Audric, ELLEBOODE Guillaume, GIROUARD Morgan, GROSBOIS Philippe, FOUGERAY Arnaud, Mesdames BONNET Véronique, PLOUZEAU Aline, PLOUZEAU Clémence.

Absent : Monsieur CHEVALLIER Kevin pouvoir donné à M FOUGERAY Arnaud
Madame MOREAU Mylène : pouvoir donné à Mme PLOUZEAU Clémence

Heure de début de la séance 19h15.

Vote du huis clos à l'unanimité au vu du contexte sanitaire.

Vote de la secrétaire de séance du jour : Mme PLOUZEAU Clémence.

1. Présentation du Projet de Gouvernance

Mme le Maire donne la parole à Mme Sophie LAGREE, représentante de la CCCVL pour présenter le projet de gouvernance qui est une partie du projet de territoire et répondre aux diverses interrogations des élus sur le contenu du pacte de gouvernance.

Si politiques sont mises en avant :

- Eco
- Logement
- Accès au droit et service
- Projet culturel et social (qui seront dissociés)
- Tourisme
- Environnement et patrimoine

Les élus approuvent le projet de gouvernance sous réserve de modifications à apporter dans le texte quant aux pouvoirs de la Commission Finances sur les décisions financières et fiscales de la Commune, le respect de la décision des élus communaux quant à l'implantation de projets communautaires sur le territoire communal.

Arrivée de BALU Luc : 20h36

- ➔ Le conseil donne son accord de principe pour le pacte de gouvernance sous réserve des modifications demandées lors de ce conseil.

2. Projet « Fontaine de Malheur »

Les propriétaires du terrain ont fait leur offre pour le terrain demandé par la commune. Elle est de 3300€ pour les 2500m² à laquelle il faut rajouter les frais de bornage estimés à 1152€ et les frais de l'acte. Ce qui fait 13000€ (environ) de l'hectare (Ha).

Compte tenu du prix des terres sur le territoire communal, le conseil estime cette proposition trop chère par rapport au prix du marché actuel et fait une contreproposition à 1500€ (proposition que se rapproche du prix actuel de l'hectare qui est à 3500€)

3. Devis des peupliers

L'ONF va vendre des parcelles de peupliers, il va falloir broyer et émonder. La commune vient de recevoir le devis de M LECHAT qui propose 320€/HA : 3680€ au total pour 11.5HA La CCCVL propose 30€ de l'heure avec le matériel. Le conseil refuse le devis et préfère demander à la CCCVL le broyage de ces parcelles. Tous pouvoirs sont données à Arnaud FOUGERAY pour contacter la communauté de communes

4. Questions diverses

- Jardin du souvenir : Les communes alentours proposent la gratuité s'il s'agit du dépôt des cendres. En cas de pose d'une plaque nominative, l'emplacement coûte 50€ si la famille a une plaque ou 100€ si la commune fournit la plaque (nécessité de faire un règlement sur les mesures de la plaque, la durée d'apposition...). Il faut avertir les maires pour une autorisation pour disperser les cendres.
Les membres du conseil décident de continuer les recherches avant d'établir un tarif pour le Jardin du Souvenir.
- Projet Numérique à l'école : poursuite de l'élaboration d'un devis.
- Projet pour le logement à la Chaussée à transformer en bureau de professionnel : La préfète nous a donné son accord pour ce projet. Le professionnel qui avait fait la demande se désiste pour un autre projet sur la commune de St Germain. La commune soutient ce nouveau projet.
Le logement est donc remis en location. Il y aurait déjà une demande que nous allons relancer.

- Gîte de la mairie : départ des locataires actuels au 31 Juillet. Il est déjà loué en gîte à la semaine pour tout août.
- Commission mobilité : compétence a été prise par la CCCVL, il faut maintenant mettre en place des transports sur la CCCVL ainsi qu'un circuit vélo pour le tourisme et l'emploi... Il va y avoir une réunion avec sitravel pour développer le réseau pour les entreprises. Un questionnaire va être envoyé aux élus puis aux habitants au sujet de la mobilité sur le territoire de la CCCVL avant le début des ateliers de travail. M Curtis indique que la rive gauche est une zone blanche au niveau des transports.
- Mme le Maire laisse la parole à M. GROSBOIS pour présenter une déclaration d'intention d'aliéner reçue par la Commune concernant la vente par M. Amédée LARDIN au profit de M. HAUSPIEZ portant sur la parcelle D n°8 au profit de 1120 €. Sortie de Mme PLOUZEAU Aline et PLOUZEAU Clémence en raison du conflit d'intérêt (M. LARDIN étant le grand-père de Mmes PLOUZEAU)
- Rambarde de la cabane de bus de Rassay et réparation de la gouttière fait par l'entreprise Berthonneau.
- Projet patrimoine de St germain : Le conseil soumet l'idée d'interviewer les personnes ayant des souvenirs de St germain afin de conserver les mémoires. Il est proposé de rencontrer Mme Chantal Boisnier (urbanisme territoire patrimoine) en demandant à la maire de Savigny en véron. Il y a le même projet par le CIAS pour recueillir la mémoire de ceux qui vivent en maison de retraite. Travail sur les photos mémoires sur st germain.
- Cimetière : Mettre à jour le plan et les concessions et faire le point sur les concessions abandonnées

Fin de la séance : 23h12